

CONCOURS PHOTO 2024

Règlement

Art. 1 Un concours ouvert à tous les licenciés (club ou membre individuel) est organisé chaque année.

Il comprend 1 catégorie :

1- Couleur, format du commerce (10 x 15) avec ou sans effets, source numérique

Art. 2 Aucun droit n'est perçu.

Art. 3 Les sujets sont fixés pour 1an par la commission Photo.

Art. 4 Les photos seront jugées par un jury constitué de 3 licenciés au minimum.

Elles seront notées conformément à un barème préétabli. Un membre du jury ne devra en aucun cas juger les œuvres de ses adhérents. En cas de nécessité un membre du Comité Départemental pourra participer à la notation de chaque épreuve.

Art. 5 Chaque concurrent pourra présenter trois séries par catégorie et dans chaque série 3 photos obligatoirement, mais pas plus. Les scènes photographies dans une même série doivent être différentes.

Art. 6 Identification : chaque concurrent indiquera pour chaque photo numérique, son numéro d'identité à cinq chiffres (le même pour toutes ses photos) suivi d'un titre se rapportant à chaque photo (ex. le chemin creux, la route, le vélo bleu, etc....).

Art. 7 Chaque participant doit transmettre (par internet de préférence) au responsable de la commission ses supports numériques au plus tard pour le 18 octobre 2023.

Art. 8 Les concurrents s'engagent à laisser les photos à la disposition du jury le temps nécessaire au déroulement du concours et au montage du diaporama.

Art. 9 Le candidat renonce à faire valoir son droit à l'image. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Les envois doivent parvenir, pour des raisons de sécurité, aux deux adresses suivantes :

A qui envoyer vos épreuves ?

Les envois doivent parvenir, pour des raisons de sécurité, aux deux adresses courriels suivantes :

departement85-tourisme@ffvelo.fr et departement85-webmaster@ffvelo.fr

ou :Comité Départemental de Vendée de la Fédération Française de Cyclotourisme
Commission Photo Maison des Sports - 7^{ème} Etage N° 77
202, Boulevard Aristide BRIAND - 85000 LA ROCHE SUR YON

Informations Concours photos sur :

<http://vendee.ffvelo.fr>



CODEP-85-FFCT

Concours photo 2024



Sujet : **Calvaires et Monuments commémoratifs**
(par exemples stèles, monuments aux morts présents dans chaque commune)
(la présence d'un ou plusieurs cyclotouristes arrêtés ou en action est obligatoire sur la photo)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° téléphone _____ Club : _____

Adresse mail : _____

Epreuve numérique avec ou sans effets

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Choisissez-vous un repère à 5 chiffres :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

N° de série	N° photo	Titre
1	A1	
	A2	
	A3	
2	B1	
	B2	
	B3	
3	C1	
	C2	
	C3	

